AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...

Applicable du 22 juillet 2005 au 17 décembre 2020
Position DOC-2005-20

Imprimer

Stockage des positions vendeuses

Version consultée

Télécharger la doctrine

Textes de référence

Article 322-11 du règlement général

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02